



Schéma Local d'Organisation Touristique

Compte-rendu de la réunion de Relance du SLOT
5 avril 2011 - La Salle Prunet

Présents :

Sandrine BEAUNE (SI Saint Etienne VF), Christophe BRUN (CC Gorges du Tarn), Nicole COMBEBIAC (OT de St Enimie), Henri COUDERC (CC Tarnon Mimente), Arnaud CURVELIER (OT du Rozier), Jean-Charles COMMANDRE (CC Vallée de la Jonte), Nadia DELPONT (Pays Gorges Causses Cévennes), Hélène DUBOIS (VV Le Martinet), François GAUDRY (CG Saint Enimie), Laurène GRANGETTE (Cévennes EcoTourisme), Jacques HELDT (CRITER), Alain LAGRAVE (Association Chemin de Stevenson), Marie-Amélie PEAN (SIVOM Grand Site), Michel RINGOT (élu Tarnon Mimente), Marie-Dominique ROBERT (OT Meyrueis), Monique ROCHER (OT Florac-Ispagnac), Marcel SAVAJOL (OT Florac-Ispagnac), Michel SALLES (SI Saint Etienne VF), Joel THOMAS (OT de St Enimie).

Excusés : Alain ARGILIER (CG Florac), Denis BERTRAND (CG Meyrueis), Sylvie VUONG (SI Sainte Croix VF)

Déroulement :

La Présidente du Pays GCC, Corinne SAUVION, reprend le déroulement du SLOT à ce jour.

Lancée en 2009 pour établir un schéma local d'organisation du tourisme sur l'ensemble du territoire du Pays, l'étude a été confiée au Cabinet CRITER. Les conclusions des étapes 1 et 2 ont été rendues en décembre 2009. Le choix de scénario n'ayant pas été validé par les Communautés de communes, le travail a été mis en attente.

Lors du CA du 22 février 2011, il a été décidé de demander aux Communautés de communes, aux élus, aux membres du Pays, aux OTSIs s'ils souhaitaient que le SLOT soit terminé.

Une lettre signée des 5 Président-e-s des Communautés de communes et du Président du Conseil de Développement a été adressée à l'ensemble des salariés des OTSIs et leurs Président-e-s afin de convier leurs membres à une réunion de re-présentation des étapes 1 et 2 du SLOT par Jacques HELDT du Cabinet CRITER ce 5 avril 2011 afin qu'une décision soit prise. Les co-signataires affirmaient leur volonté de travailler ensemble dans cette même lettre.

Jacques HELDT présente le travail qui a été entrepris jusqu'en janvier 2010.
(Voir le document *Copil PGCC 5 avr2011 CRITER.pdf* ci-joint)

L'étude a été répartie en 4 phases : Diagnostic économique/ Diagnostic des organisations touristiques/ Définition des orientations stratégiques – Plan marketing/ Schéma d'organisation, plan d'action

Rappel du réalisé :

Les diagnostics ont été établis à partir des études existantes et l'interview d'une cinquantaine d'acteurs du territoire. Les conclusions des étapes 1 et 2 soulignent l'importance du tourisme pour l'économie locale, puisque 90% des emplois sont impactés.

L'organisation du territoire se révèle être un millefeuille inextricable de compétences tourisme atomisées, alourdi de dysfonctionnements évidents, de dispersions de moyens et de stratégies en vrac.

3 scénarios ont été proposés, qui n'ont pas convenu.

Nouvelle proposition d'un scénario 4, au 5 avril 2011 :

La structuration reste en l'état, mais les Communautés de communes, OTSIs, SIVOM Grand Site, se rassemblent pour signer des conventions organisant des actions collectives sur des bases saines et claires. Les objectifs sont ensuite transférés aux OTSIs pour être réalisés. Ceci doit se fonder sur une politique d'action commune, déclinée en un schéma d'orientation d'un plan marketing partagé .

Le pilote provisoire serait le Pays, avec une commission Tourisme renforcée.

Les conditions de réussite :

- En amont, rencontrer la direction du CDT de Lozère, pour obtenir leur aval sur une politique collective du Sud Lozère.
- Un projet de plan marketing partagé, approuvé par tous
- Des conventions de partenariats entre EPCI, entre OTSIs, Parc, SIVOM Grand Site
- Des moyens supplémentaires incontournables
 - . un animateur à temps plein (Pays) pour coordonner le projet
 - . des moyens financiers supplémentaires pour les actions et défraiements des OTSIs (convention de moyens supplémentaires accordés par les EPCIs pour le tourisme. A titre d'exemple, un territoire voisin a démarré avec un budget de 150 000 euros sur 3 ans)
- Une commission tourisme renforcée (élus, président-e-s et techniciens tourisme des OTSIs)

Les fragilités du scénario 4 :

- Durée de vie de l'action (2011-2014) et moyens supplémentaires à engager sans connaître les résultats de la réforme territoriale.
- Fragilité des conventions (*éventuels changements d'élus, désaccords notoires en situation, remise en question permanente, essoufflement à terme si pas de suivi ...*)
- Sans l'aval (*ou si pas ou peu en soutien de cette démarche collective*) de la part du CDT 48 (*potentielles difficultés relationnelles et opérationnelles futures, donc, perte d'efficacité par rapport aux objectifs*).

Débat avec les participants

. Intervention des techniciens et élus engagés sur la formation tourisme destinée aux OTSIs :
La **formation mobilise désormais l'ensemble du territoire** depuis début 2010 jusqu'à ce jour. Les techniciens d'OTSIs partagent la volonté de travailler **sur la réalisation de l'inventaire**. Cela correspond à une base de données incontournable, qui ouvrira la porte à de nombreux projets. Le plan de travail a été organisé lors de la dernière réunion Inventaire du matin même (5 avril 2011), la prochaine réunion fixée (19 avril 14h à l'OT de Florac-Ispagnac). Les OTSIs expriment leur détermination à aller jusqu'au bout de ce travail.

Si les techniciens ont interrompu la production de produits touristiques début 2011, c'est suite à la désaffection des participants (seul OT de Florac + VV Le Martinet + Cévennes EcoTourisme), liée à la mobilisation des élus toujours attendue sur le tourisme. Au cours des 2 dernières années, les difficultés du suivi de la coordination n'ont rien arrangé, suivi méritoire avec les changements réguliers de technicien-ne Pays.

L'affirmation de la volonté des élus est ainsi primordiale. Une sensibilisation à l'importance du tourisme est peut-être un préalable nécessaire, via des assises du tourisme ? (idée proposée en 2009). Le tourisme est en effet imbriqué à toutes les facettes du développement du territoire, et de la même façon, ne devrait pas être abordé autrement que relié à un secteur d'activité, en thématique transversale.

L'orientation du tourisme validée par la Charte du Pays, les structures professionnelles, est celle **du développement durable**, dans le respect du territoire et pour le bénéfice des populations locales.

L'assemblée accueille très favorablement la mobilisation actuelle autour de l'inventaire et ses premiers résultats concrets.

L'assemblée se positionne très favorablement sur une reprise du SLOT.

Suites :

Jacques HELDT attend une décision officielle validée par un document d'engagement écrit pour reprendre ou non le SLOT.

Cette décision doit être prise et validée avant le 10 mai.

En effet, la date limite acceptée par les financeurs pour les conclusions du SLOT est de début juillet 2011.

Suites à la Formation des techniciens des OTSIs

Les actions prêtes à démarrer sont :

- l'inventaire (lancé sur le Patrimoine bâti)
- la mise en route de l'observatoire (Fiche de 5 questions à renseigner par les OTSIs + prestataires)
- la production de produits touristiques



Le SLOT est réalisé avec le concours de l'Europe, via le LEADER, et le conseil régional Languedoc-Roussillon.